

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE OUTRE-MER  
20, rue Monsieur  
PARIS VII<sup>e</sup>

COTE DE CLASSEMENT N° 1377

SCIENCES HUMAINES

*Handwritten:*  
N  
/

LES PAYSANNATS EN A.E.F.

par

M. SORET

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° *22753*

Cpte *B*



I. E. C.  
17 décembre 53

N° 1377

W

LES PAYSANNATS EN A.E.F.

-----

L'installation des paysannats dans les différents territoires de la Fédération n'en est encore qu'à la période des essais. Il ne saurait donc encore être question de parler d'échecs ou de succès.

Dans la pratique, différentes formes ont été tentées, géographiquement ces essais se répartissent comme suit :

GABON

- Les villages regroupés par les missions PAUVERT et BALANDIER
- Balouala près Makokou
- Moabi près Tchibanga

On peut y ajouter les centres d'attraction de :

- Bilingui près Mimongo
- Lévélé près Mbigou
- Niali près Tchibanga

MOYEN-CONGO

- Divénié
- Plateau des Cataractes (Ferme de la Moulenda)
- Souanké
- Vallée du Niari

OUBANGUI-CHARI

- Sosso-Gamboula près Berbérati (Paysannat des Baya de la Kadei)
- Bilolo près Nola (Paysannat M'Bimou)
- Kouzendoro près Boali
- Kembé dans la Basse Kotto

D'autres projets sont à l'étude près Ouango et Nola. Par ailleurs leurs il ne faut pas considérer comme paysannat l'essai de village coopératif de Kohiri.



## TCHAD

Il existe un vague projet non encore mis à l'étude d'installer un paysannat dans la région de Fort-Lamy.

---

### Conditions et fonctionnement

#### I. DIVENIE

Il avait été primitivement prévu que ce paysannat se consacrerait à la culture du palmier à huile. Mais en raison du prix de revient élevé de l'extraction de l'huile, des difficultés de transport de celle-ci, des risques encourus (l'I.R.H.O. n'a pas réussi à maîtriser les maladies du coeur du palmier qui ravagent ses plantations), on a prévu d'y adjoindre une culture riche, d'un rendement certain et stable : le café.

Chaque plantation familiale doit comporter 1 ha de palmier et 0,25 hectare de café.

La zone retenue s'étend au Sud-Sud-Est de Divenié. Une piste carrossable a été tracée dans la région reconnue favorable, un bac nécessaire construit. La reconnaissance pédologique a été effectuée. On a pu regrouper, attirer les villages éloignés, sur les 30 km de la nouvelle piste. Le défrichement est en cours, les pépinières en place. L'implantation va commencer.

#### II. PLATEAU DES CATARACTES

La forte densité de la population du plateau avait fait prévoir des paysannats importants. Mais l'esprit d'indépendance des habitants renforcé par le Matsouanisme a fait réduire les projets. On s'est contenté d'établir une ferme modèle dans la Vallée de la Moulenda,

sous la direction d'un ingénieur agricole.

La rivière a été barrée et un canal creusé pour permettre l'irrigation de la Vallée où doivent avoir lieu des cultures vivrières. Sur les pentes des essais de cultures d'agrumes en terrasses ont été tentés pour lutter contre l'érosion. Les sommets sont reboisés. Un petit élevage (ovins, caprins, porcins) doit compléter les activités de la ferme. Enfin un étang artificiel fermé par un barrage dans la rivière doit permettre la pisciculture suivant les méthodes mises au point par le service des Eaux et Forêts dans sa station pilote de la Djoumouna.

Si la maladie qui sévit actuellement chez les agrumes du plateau oblige à reconsidérer, <sup>avec</sup> l'aide de l'I.F.A.C., la question de la culture des agrumes sur les terrasses, le reste de la ferme est maintenant en place. Une reconnaissance pédologique est en cours. Les cultures vont commencer.

La méfiance, l'hostilité même, des indigènes commencent à se dissiper. Les habitants viennent voir, se rendre compte, demandent des conseils au sujet du développement, de l'amélioration de leurs cultures, de l'installation d'étangs pour la pisciculture familiale.

### III. VALLEE DU NIARI (1).

Au cours de la campagne 1953-1954 va s'instaurer une sorte de mé-tayage entre certaines entreprises européennes et quelques familles de leurs salariés : 10 à la C.G.O.T. à Loudima et 6 à l'I.R.C.T. à Madingou.

---

(1) Des exposés détaillés de l'organisation des paysannats dans la Vallée du Niari existent dans les procès-verbaux des première et quatrième réunion du Comité d'aménagement de la Vallée du Niari (voir Bibliographie).

Les entreprises fournissent les terres, préparent le terrain achètent la part commercialisable des récoltes brutes, traitent les récoltes pour l'obtention de produits qui sont revendus par leurs soins, tiennent comptabilité de toutes les interventions en vue de récupérer les sommes avancées portant intérêt à 4 %.

Les lots familiaux sont disposés de telle sorte que les soles d'une même espèce soient contigues pour permettre l'intervention d'engins mécaniques.

Les cultures sont surtout vivrières. On y ajoute du tabac, de l'urena (à l'I.R.C.T.), des engrais verts et des palmiers à huile. Un petit élevage communautaire portant sur les ovins et les caprins et plus tard les porcins, viendra compléter ces métairies.

Les familles sont logées par les chefs d'entreprise.

Les lots sont de 2 ha 40 dont la moitié en culture. Une partie de la jachère pourra être utilisée comme parc à élevage. La répartition des cultures à la C.G.O.T. doit être de 15 ares d'arachides, 15 ares de tabac, 30 ares de manioc, 30 ares de manioc associés à des cultures vivrières intercalaires, 30 ares d'arachides associés au maïs et suivis d'engrais vert. A l'I.R.C.T. la première sole (15 ares d'arachides) est remplacée par 5 ares d'urena, 5 ares d'arachides, 5 ares de tabac.

Ces paysannats doivent démarrer pendant le 1er semestre 1954. Un agent européen doit suivre leur évolution et prévoir l'installation éventuelle de nouveaux paysannats.

#### IV. SOUANKE

Le paysannat de Souanké bénéficie au départ de conditions psychologiques et pédologiques très favorables. Les Djem et les Bakouélé qui peuplent le district sont déjà des paysans possédant d'importantes cultures vivrières. Le but cherché ici est surtout d'organiser rationnellement les cultures = Développement, amélioration des cultures vivrières existantes, introduction d'une culture riche, le cacao dont le démarrage est plein de promesses.

On va améliorer les deux grands axes routiers sur lesquels on a essayé de ramener la population. Sur ces axes tous les 30 ou 40 km on va installer des centres d'attraction avec infrastructure de base : Ecole, dispensaire, marchés....

Une ferme modèle avec pépinière est en cours d'installation.

Le seul problème important est à l'heure actuelle celui de l'évacuation du cacao. La seule voie possible pour l'instant est la route jusqu'à Ouesso puis la Sangha et le Congo vers Brazzaville. Si des accords interviennent avec le Cameroun, une route d'une centaine de kilomètres permettrait de joindre cette région au débouché Camerounais par Djoum et Sangmélina.

#### V. BILOLO près NOLA (Paysannat des Mbimou)

Ce centre n'avait pas été prévu dès les projets primitifs de paysannats. Il va cependant démarrer très bientôt et à peu de frais et les résultats semblent devoir être intéressants : populations industrielles, sols exceptionnellement favorables.

Il s'agit d'une région longtemps décimée par la maladie du sommeil qui est maintenant complètement jugulée. Jusqu'à l'heure actuelle les ressources des autochtones consistaient principalement dans le

travail des mines de diamant et dans les cultures vivrières destinées aux <sup>ouvriers des</sup> mines. Mais les riches cultures de cacao du Cameroun plus rémunératrices attireraient les travailleurs. Il s'agissait de fixer une population et peut-être créer un courant inverse.

Nous avons ici une zone riche de terres argileuses d'origine doléritique convenant parfaitement au café. La population prend un gros intérêt à ces projets. Il s'agit de créer un petit paysannat comprenant 24 villages sur 30 km de routes. Les lots seront de 1 ha par planteur plantés à raison de 0 ha 25 par an. La première tranche sera mise en route au printemps 1954.

#### VI. SOSSO-GAMBOULA (Paysannat de Baya de la Kadeï)

C'est le second paysannat à café de l'Oubangui- Ouest, au moins aussi important que celui des Mbimou. Les conditions et les buts sont les mêmes que dans le précédent.

- Indigènes favorables
- Programme engagé
- Prospection pédologique en cours
- 0,25 ha par an et par planteur pendant quatre ans

Ici seulement peut-être il faudra regrouper les cultures sur les meilleures terres, question qui ne se pose pas <sup>pour</sup> Bilolo, et créer quelques bretelles routières.

~~Il serait intéressant d'y introduire le café que peut-être d'un bon rendement. Mais les habitants ne veulent travailler que le palmier.~~

~~De gros crédits (40 Millions) ont déjà été investis.~~

Dans ces deux paysannats les caféiers seront concentrés <sup>sur</sup> ~~par~~ des surfaces déterminées (et non éparpillées suivant les méthodes indigènes pour faciliter le contrôle phyto-sanitaire et les traitements.

L'achat des récoltes en cerise pour le traitement coopératif permettra d'obtenir un excellent produit capable d'être coté aussi cher que celui des nombreuses plantations Européennes de Berbérati et Nola.

Les planteurs européens et les miniers voient assez mal s'installer ces paysannats qui vont leur enlever leur main-d'oeuvre.

Sur Souanké les miniers ne peuvent <sup>déjà</sup> plus trouver de travailleurs.

En conclusion, pour les 3 paysannats de Souanké, Bilolo et Kadei <sup>autochtones</sup> il s'agit de freiner l'émigration vers le Cameroun où les planteurs <sup>de</sup> cacao et de café sont riches, ces cultures étant beaucoup plus rémunératrices que les cultures vivrières ou le travail dans les mines. Il faut noter en outre la volonté ferme des autochtones à gagner de l'argent et la présence de sols riches.

Le paysannat Baya de la Kadei sera vraisemblablement poussé vers le Sud où nous avons aussi des sols favorables (Mbimou de

---

#### VII. KOUZENDORO près BOALI

Le but de ce paysannat est de ramener la population dans des zones plus favorables, de fixer une population en voie de disparition tant par extinction naturelle que par émigration vers les villes. On espère même <sup>ne</sup> ramener des chômeurs de Bangui.

On pratiquerait des cultures vivrières destinées à Boali et surtout Bangui (80 km).



L'accord des populations a été obtenu, le transfert de droits fonciers s'est effectué facilement. L'étude pédologique a été faite, de nouvelles pistes tracées.

Reste la mise en place.

---

VIII. KEMBE

Il s'agissait ici de mettre en valeur une palmeraie naturelle dense où s'est déjà installée une huilerie. La population qui connaît bien la question du palmier à huile s'est montrée tout de suite favorable.

L'amélioration de la palmeraie naturelle doit se compléter par la création d'une palmeraie artificielle <sup>pas</sup> de l'huilerie. Celle-ci avait été prévue de 1.500 hectares. Mais nous aurions alors une production de 1.800 tonnes difficilement absorbables ou évacuables.

Il serait intéressant d'y introduire le café que peut-être d'un bon rendement. Mais les habitants ne veulent travailler que le palmier.

De gros crédits (40 Millions) ont déjà été investis.

Brazzaville, le 17 Décembre 53

DESTINATAIRES : 1 Gouverneur DESCHAMPS —  
1 M. SORET  
1 M. BRUGIERE  
1 D. 16  
1 Directeur

  
M. SORET.